

Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile à Strasbourg

voix de traverses

56

Mai
2025

Bulletin d'information



Migrant Child by Banksy (2019)
GualdimG

Le droit d'asile est-il une chance ?...

Quelle question saugrenue me direz-vous certainement concernant ce qui est en réalité un droit ancien et fondamental ! Lectrices et lecteurs assidus ou occasionnels de Voix de Traverses vous êtes d'ailleurs certainement convaincus que, face aux vicissitudes traversées par un trop grand nombre de personnes condamnées à fuir leur patrie à cause des maltraitances subies, l'asile, par ailleurs garanti par les conventions et traités internationaux, est de toute façon le minimum qu'on leur doit.

Malheureusement cette opinion ne semble plus partagée par nombre de nos compatriotes et de nos dirigeants (en France et plus largement en Europe, sans parler de l'autre rive de l'Atlantique !) qui préfèrent voir dans tout « étranger », y compris les bénéficiaires du droit d'asile, des dangers potentiels, venus « chez nous » dans l'unique but de « profiter » de notre système de protection sociale.

Ces mêmes dirigeants par contre semblent de plus en plus aveuglés par les performances de « l'Intelligence » Artificielle (je mets des guillemets car je me refuse à considérer comme intelligente une machine aussi performante soit-elle !). « IA » dont on nous rabâche les oreilles à longueur de journée et qui serait la solution ultime pour assister (ou même remplacer pour certains) l'être humain dans ses prises de décision. Alors, au départ juste pour

- 3 La loi du 26 janvier 2024 dite loi Darmanin ...
Par Jean
- 5 Interview de Christiane ...
- 9 WWOOFing solidaire ...
Par Julia
- 11 Les ateliers d'écriture et d'illustration. Impressions d'une coordinatrice ...
Par Mélina
- 15 Interview de Marie Secher...
- 18 L'accompagnement alimentaire ...
Par Amiyo
- 19 À vos agendas ...

m'amuser, j'ai posé la question en titre de cet éditorial à la version française de ChatGPT : « Le droit d'asile est-il une chance ? »

Quelle ne fut pas ma surprise d'obtenir la réponse suivante :

« Le droit d'asile peut effectivement être considéré comme une chance, tant pour les personnes qui fuient des situations de danger que pour les sociétés qui les accueillent. Pour les demandeurs d'asile, cela représente une opportunité de trouver refuge et de reconstruire leur vie dans un environnement plus sûr, loin des persécutions, des conflits ou des violations des droits humains.

D'un autre côté, pour les pays d'accueil, l'intégration de personnes ayant vécu

des expériences difficiles peut enrichir la société sur le plan culturel, économique et social. Cela favorise la diversité et peut également apporter de nouvelles perspectives et compétences.

Cependant, il est important de reconnaître que le processus d'asile peut être complexe et parfois difficile, tant pour les demandeurs que pour les pays qui les accueillent. En somme, le droit d'asile est une chance, mais il nécessite un engagement mutuel pour en tirer le meilleur parti. »

Loin de moi l'idée d'en déduire que la machine est plus raisonnable ou plus intelligente que les dirigeants auxquels je faisais allusion précédemment (j'espère bien que non!). Par contre, sachant comment fonctionnent les

algorithmes des outils d'IA (qui ne font que synthétiser et mettre en forme les millions d'informations dont on les a nourris), j'en arrive à la conclusion que l'ensemble des données disponibles dans la littérature (publications scientifiques, articles de journaux, sondages d'opinion, etc.) conduit logiquement à un positionnement nettement plus ouvert que celui que nombre de nos politiques actuels veulent à tout prix instiller dans l'opinion. Si seulement ces dirigeants avaient l'intelligence (sans artifice!) d'accepter cet état de fait et de faire leur analyse si bien résumée par la machine. ■

Daniel Mathiot
Président

La loi du 26 janvier 2024 dite loi Darmanin...

Par Jean, Juriste à CASAS

Quels sont les effets de la loi du 26 janvier 2024 « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration », dite loi Darmanin, sur le travail de CASAS ?

La loi du 26 janvier 2024 dite "loi Darmanin" a introduit plusieurs nouvelles dispositions en droit des étrangers et droit d'asile. L'objectif premier étant, comme son nom l'indique, un meilleur contrôle de l'immigration en facilitant l'éloignement et en renforçant les exigences pour un droit au séjour. De ce fait, cela a eu plusieurs conséquences sur le travail de CASAS en 2024 et début 2025.

I. Une hausse des obligations

de quitter le territoire français constatée durant les permanences juridiques.

Cette hausse de délivrance des obligations de quitter le territoire français (OQTF) réside dans leur systématisation pour les personnes déboutées définitivement de la demande d'asile. Plus précisément, dont la demande d'asile a été définitivement refusée ou dont le droit au maintien sur le territoire a cessé (au moment de la décision ou de sa notification par l'Ofpra/Office français de protection des réfugiés et apatrides ou la CNDA/Cour nationale du droit d'asile). Par le passé, la prise d'OQTF contre les déboutés était certes présente, mais

aléatoire. Ainsi, certaines personnes en faisaient l'objet, alors que d'autres non. Désormais, nous constatons que de plus en plus de personnes se présentent en permanence afin de contester une OQTF après un rejet définitif d'une demande d'asile. Cela, peu importe le pays d'origine, et malgré l'absence de perspective d'éloignement. On pourra citer à titre d'exemple, les personnes afghanes. On notera que le délai de recours est de un mois, et que l'OQTF reste exécutoire durant trois ans, y compris de manière rétroactive. Ainsi, la contestation est importante afin d'enlever les obstacles qui pourraient nuire à une demande de régularisation dans le futur.

II. Une réduction des délais pour contester les décisions de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

Il s'agit du délai pour contester devant le Tribunal administratif, une décision de l'OFII concernant le refus ou la cessation totale ou partielle des conditions matérielles d'accueil (CMA). Les CMA constituent les conditions garantissant à la personne un niveau de vie digne et adéquat conformément à la directive européenne dite "accueil", essentiellement une domiciliation, un hébergement et une allocation pour demandeur d'asile durant toute la procédure d'asile. Cette réduction est mise en place à la suite de la loi Darmanin et de son décret d'application sur les CMA du 5 juillet 2024. Elle a pour objet de faire passer le délai de

recours contentieux devant le Tribunal administratif de 2 mois à 7 jours, à partir de la notification.

Cela a eu pour effet d'augmenter le caractère urgent du recours. Ainsi, il est fréquent de recevoir une personne arrivant le 6^{ème}, voire le 7ème jour après la notification et de chercher un avocat en urgence.

III. Une hausse de l'évaluation de la vulnérabilité des demandeurs d'asile par l'OFII.

Parallèlement à la réduction du délai de recours contre les décisions de l'OFII, nous constatons une hausse des évaluations de la vulnérabilité des demandeurs d'asile. Cela se retranscrit par la transmission systématique à tout stade de la procédure, d'un dossier MEDZO, un certificat médical confidentiel au demandeur d'asile qui doit le faire remplir par un médecin puis le renvoyer à l'OFII. Ainsi, l'OFII doit prendre en compte la situation spécifique des personnes vulnérables « dans la mise en œuvre des droits des demandeurs d'asile et pendant toute la période d'instruction de leur demande » voir l'article L522-1 du CESEDA. Par le passé, le dossier MEDZO était en général transmis après une demande de la personne. Désormais, on constate que l'OFII le transmet systématiquement dès la prise en charge ou après une demande de rétablissement suite à une rupture de prise en charge. On notera que l'OFII demeure un interlocuteur important de CASAS, dès lors que le dossier médical est transmis directement à CASAS, après une prise de contact au

sujet d'un demandeur d'asile à la suite d'une demande de rétablissement ou d'une admission aux conditions matérielles d'accueil (CMA). De ce fait, nous sommes amenés à collaborer étroitement. Par ailleurs, cette hausse de l'évaluation de la vulnérabilité est assurément liée à l'obligation faite à l'OFII de refuser ou retirer les CMA dans les cas visés par la loi, alors que ce n'était qu'une possibilité par le passé.

IV. La territorialisation de la Cour Nationale du Droit d'Asile.

La décentralisation des audiences de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) avec des chambres territoriales en région, a assurément eu un effet sur le travail d'aide au recours. En ce qui nous concerne, la chambre territoriale se trouve à Nancy, et les audiences ont débuté en septembre dernier. Pour cette raison, nous sommes amenés à collaborer

encore plus étroitement avec les avocats de Strasbourg qui sont désormais inscrits sur la liste de permanence de la CNDA pour les audiences à Nancy. De ce fait, une attention particulière est apportée à la liste des langues territorialisées et aux langues relevant des chambres spécialisées à Montreuil, afin de savoir où l'audience aura lieu et quel avocat solliciter. Il est nécessaire de préciser que certains avocats situés à Paris ne plaident pas en région, et que certains avocats en région ne plaident pas à Montreuil. Enfin, on pourra citer les chiffres du rapport d'activité 2024 de la CNDA qui corroborent les chiffres de CASAS dans son prochain rapport d'activité, notamment concernant une augmentation des demandes de réexamen (réexamen d'une demande d'asile après un rejet définitif en raison de nouveaux éléments ou changement de situation géopolitique) et une baisse des recours devant la CNDA (-13% pour la CNDA). ■

Interview de Christiane ...

Après les centaines de dossiers auxquels elle a contribué, il a paru intéressant de faire parler cette salariée qui déteste être mise en lumière et se faire qualifier de militante. Elle est pourtant la cheville ouvrière de toute l'organisation pratique de CASAS et une référence quant à l'évolution de la réglementation et les procédures à suivre, et ceci sans jamais compter ses heures... Sa retraite approchant doucement, elle va bien nous manquer d'ici quelques mois...

Je suis arrivée à CASAS un peu par hasard, je n'enseignais plus et avais le temps et l'envie de m'engager dans le bénévolat. C'est une amie qui travaillait au Service Social d'Aide aux Émigrants

(SSAE) qui m'a parlé de CASAS. J'y suis arrivée en 1997 et j'ai commencé l'accompagnement à la demande d'asile. La même année, au moment du premier congé maternité de Pascale, j'ai effectué

le remplacement salarié, puis en même temps que Simone Fluhr qui avait terminé l'école d'éducateurs, j'ai été ensuite embauchée en 1999 à mi-temps comme elle, pour faire face à l'afflux des personnes en provenance des pays de l'Est. Je suis restée à mi-temps jusqu'en 2004. J'avais envisagé de travailler au SSAE mais quand j'ai postulé on m'a dit qu'il fallait un diplôme d'assistante sociale, si bien que j'ai effectué ces études entre 2002 et 2005 et j'ai obtenu le diplôme... mais je suis restée à CASAS!

Pendant très longtemps je n'ai fait que l'accueil et des entretiens pour la demande d'asile. J'aimais bien, je dois avoir une vocation de juriste avec une certaine logique, mais il faut plus de mémoire que je n'en possède. Dans le domaine de l'asile je dois sans cesse me référer aux textes légaux. J'aime bien rédiger les dossiers, même si c'est quelquefois difficile. J'aime ce petit jeu de trouver ce qui peut être argumenté devant la CNDA vis-à-vis des objections de rejet de l'OFPPRA. Les situations que je trouve lourdes sont celles qui ne rentrent pas dans le cadre, mais ça ne me dérange pas de jouer le rôle de l'écrivain public quand le dossier ne semble pas très sérieux.

Tant qu'une personne n'a pas été rencontrée, il est très difficile sur

les écrits dont nous disposons, de savoir si son dossier est ou non sérieux, car on peut passer à côté de quelque chose d'important qui ne sera détecté que lorsqu'on aura parlé avec elle. Quelquefois on se dit que c'est de la perte de temps car l'argumentation ne rentre pas dans le cadre de la demande d'asile et c'est du temps et de l'énergie perdus au détriment de dossiers plus sérieux, mais cela arrive souvent qu'au cours des entretiens on réalise que des choses graves n'ont pas été évoquées. Aussi, quand je dois faire un dossier, je me contente de le lire, je ne prépare pas de questions avant d'avoir vu la personne, et c'est seulement après que j'étudie à fond son dossier. Quelquefois on voit dans le refus que l'OFPPRA ne pas saisi les éléments essentiels ou la chronologie du récit parce qu'il était difficile de la recomposer.

Je trouve les dossiers plus reposants que la coordination que je fais actuellement qui est plus pénible nerveusement, bien qu'intéressante. Je ne fais plus de dossiers sauf quand c'est très urgent et que personne d'autre ne peut s'en charger.

Bien sûr j'ai vu évoluer la situation. Le changement de législation qui a permis d'avoir le compte rendu de l'entretien à l'OFPPRA

menant au refus, a été très positif. L'introduction des procédures accélérées par rapport aux procédures normales n'impacte pas beaucoup le travail d'étude du dossier. C'est surtout le rapport avec les avocats qui s'est modifié, les accompagnateurs font un travail de liaison avec eux depuis qu'il y a beaucoup de dossiers et que les procédures sont devenues plus rapides, et que nous n'avons plus le travail de rédaction des dossiers pour l'OFPRA.

Je dirais que cela s'est complexifié dans les années 2000 et avec l'arrivée des demandeurs est-européens. Il a fallu davantage travailler avec des interprètes et l'élaboration d'un planning pour réunir les trois personnes – demandeur, accompagnateur, interprète - s'est trouvé vite indispensable.

Les suites de permanence sont plus complexes et diversifiées, surtout depuis 2003 et l'application du règlement Dublin: nous avons dû gérer les procédures Dublin, les demandes d'allocation temporaires d'attente avec Pôle Emploi d'abord, puis par la suite, d'allocation pour demandeurs d'asile avec l'OFII. Par exemple presque tous les Tchétchènes étaient en procédure Dublin,

étant passés par la Pologne, cela nécessite beaucoup de recours et de lettres. Les demandeurs viennent souvent en permanence pour des soucis extérieurs à la procédure d'asile proprement dite, et quand ils ont eu un refus de la CNDA [ne permettant plus de recours supplémentaire], souvent ils disparaissent et on ne sait plus ce qu'ils sont devenus. Ce qui a changé aussi c'est l'accompagnement de ces déboutés pour tenter de trouver d'autres solutions. Nous avons aussi été débordés quand la procédure accélérée pour les pays sûrs ne permettait pas l'accès à la Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile (PADA) et tout reposait alors sur nous. Actuellement nous avons d'excellentes relations avec la SPADA, nous nous rencontrons une fois par an et ils se donnent beaucoup de mal pour l'accompagnement social.

Pour ma part je suis aussi en charge des stagiaires dans le domaine social, un travail pas toujours facile, variable suivant les personnes et leurs capacités à prendre des initiatives et à s'interroger sur ce qu'elles ne comprennent pas. Je suis aussi les bénévoles qui s'initient à l'accompagnement, ils restent observateurs d'un accompagnateur

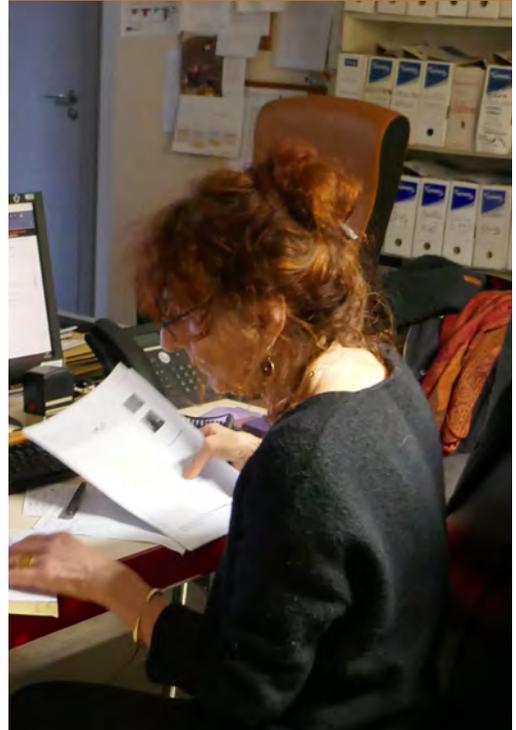
plus expérimenté pendant 4 ou 5 dossiers puis se lancent en autonomie mais avec beaucoup de questionnements. Heureusement l'équipe est très agréable et ça se passe bien. C'est arrivé à l'une ou l'autre reprise que cela grince un peu, et tout de suite c'est beaucoup plus difficile.

Mais bien sûr le cœur du travail reste l'élaboration du dossier CNDA. Certains dossiers font très plaisir. Je me souviens d'une famille arménienne avec deux enfants qui avaient dû quitter le CADA où ils étaient hébergés car ils avaient reçu une OQTF du fait qu'ils venaient d'un pays considéré comme sûr. Ils avaient de grosses difficultés matérielles et sont venus nous voir pour cela. Mais nous avons remarqué qu'ils n'avaient pas fait leur changement d'adresse, et que leur recours n'avait pas été suffisamment développé, et nous les avons accompagnés dans leur procédure. Leur dossier était très sérieux et après avoir été convoqués par un juge unique [la procédure habituelle pour les pays dits sûrs] ils ont été renvoyés en procédure collégiale et ont obtenu le statut de réfugiés.

Mais c'est frustrant pour les

bénévoles et pour moi quand on a fait un dossier très sérieux et qu'on n'a pas connaissance du résultat, ou peut-être pire, que l'on reçoit un refus par ordonnance alors que le dossier va ou vient d'être envoyé.

... cheville ouvrière de toute l'organisation pratique de CASAS et une référence quant à l'évolution de la réglementation et les procédures à suivre, et ceci sans jamais compter ses heures...



Wwoofing solidaire ...

Par Julia



bien avant 2023, date de début de ce projet lancé par la Ville de Strasbourg, nous ne pouvons toutefois pas répondre à toutes les demandes que nous avons recueillies et il est difficile de trouver de nouveaux citoyens prêts à se lancer dans l'aventure.

Notre objectif sur la fin d'année 2024 était donc de trouver des solutions nouvelles. Nous avons contacté de nombreux hôtels et locations saisonnières pour négocier la gratuité de quelques nuitées contre réduction fiscale. Sans grand

En échange de quelques heures de travail par jour à la ferme, les personnes accueillies en Wwoofing sont hébergées, et le plus souvent nourries.

Cette solution d'hébergement est très valorisante et s'inscrit dans l'élargissement de notre projet d'hébergement citoyen. Ce dernier lancé depuis 2 ans a pour but de trouver des solutions d'hébergement pour les personnes non prises en charge pour l'État, sans pour autant se substituer aux aides déjà développées. Accueil d'urgence, boucle d'hébergement entre 4 foyers, logement de longue durée... Malgré le dévouement de toutes les personnes y participant, et d'ailleurs pour certaines depuis

succès... Nous avons tout de même pu créer un lien avec l'hôtel Graffalgar qui nous a invités tout récemment à tenir un stand à leur événement « Le Gros Bordel du Graffalgar » qui s'est déroulé le week-end du 15 mars ; nous espérons pouvoir réitérer ce type d'expérience avec eux et pourquoi pas d'autres partenaires, en créant un stand plus interactif avec le public.

Le Wwoofing solidaire est donc la proposition qui a retenu le plus l'attention des personnes contactées dans le Grand Est. Nous avons pu rendre visite à 3 lieux intéressés par ce projet :

- une ferme maraîchère, où le travail de la terre est réalisé avec des ânes.

Le travail y est varié : entretien des cultures, récolte des fruits et légumes, transformation et vente au sein d'une AMAP, d'un magasin associatif et livraison à des restaurants environnants



- une autre ferme proposant du maraîchage ainsi que de la transformation laitière, le tout en biodynamie !

- et enfin un tiers lieu très prometteur en construction : la transformation d'une partie d'un couvent en jardin partagé,



boulangerie avec un four à pain installé au rez-de-chaussée, un atelier d'éco-construction, et un autre de réparation vélo... le tout accompagné de quelques soirées au bar associatif où l'on déguste des tartes flambées et qui

apportent beaucoup de vie au cœur de ce petit village. Nous avons été reçus au quatrième étage de ce bâtiment très impressionnant, attention, il ne faut pas avoir le vertige pour grimper le très grand escalier extérieur, mais si vous avez autant de chance que nous, une délicieuse soupe vegan vous attendra en haut ! Les premiers chantiers participatifs commenceront au printemps 2025 et nous espérons pouvoir les proposer à des personnes que nous accompagnons.

Nous avons réalisé 2 essais au sein de la première ferme autour de la période des fêtes et du début de l'année 2025. Le logement des personnes s'est fait dans des caravanes ou au sein du logement partagé avec les autres WWOOFeurs, avec cuisine et salle de bain. CASAS a organisé le trajet et fourni un peu de matériel nécessaire pour le travail : bottes, gants etc... et les personnes accueillies ont pu participer aux différentes tâches en échange du gîte et du couvert. Nous avons dû faire quelques ajustements pour que la vie en communauté se passe au mieux mais les personnes hébergées étaient ravies de cette expérience. Nous espérons pouvoir développer cet aspect du projet en 2025, notamment grâce à certains stagiaires qui pourraient continuer de développer le réseau de WWOOFing, organiser de nouveaux séjours, les documenter et aussi travailler sur des outils de communication pour dépasser les barrières de la langue et faciliter les échanges et le travail au sein des lieux d'accueil. ■

Les ateliers d'écriture et d'illustration ...

Impressions d'une coordinatrice par Mélina

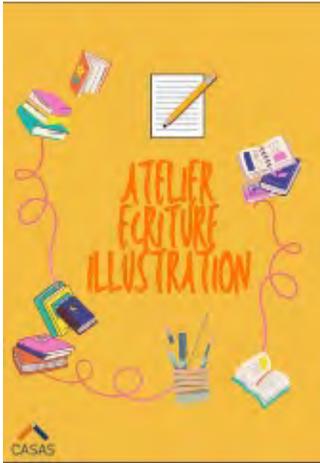
Le projet « Départs et d'autres » est une initiative lancée par Casas dans le cadre de Strasbourg Capitale Mondiale du Livre. Ce projet multiculturel et multilingue offre aux participants, tous demandeurs d'asile, l'opportunité de s'évader de leur quotidien pendant quelques heures chaque semaine. Ils y trouvent un espace de créativité et de liberté à travers des ateliers d'écriture et de création artistique, avec pour objectif final la production d'une œuvre collective : un recueil qui pourra par la suite servir d'outil d'animation.

La première étape du projet a consisté à attirer des participants. L'équipe a dû faire preuve d'ingéniosité : distribution de flyers conçus par les stagiaires du projet, communication durant les permanences de l'association... Pourtant, les explications n'ont pas toujours été comprises, et beaucoup de personnes sont venues observer un atelier avant de se décider. Nous avons aussi proposé des mini-ateliers d'écriture de vingt minutes dans les cours de français afin de donner un avant-goût du projet.

1. Phase de création (mai - décembre 2024)

Cette phase, qui s'est étalée sur huit mois, a été rythmée par de nombreux ateliers d'écriture et d'illustration. Afin de nourrir l'inspiration des participants, nous avons organisé plusieurs sorties, notamment au Jardin Botanique, à la Bibliothèque Humaniste de Sélestat et même une balade à vélo au parc de Pourtalès. Durant l'été, les ateliers d'illustration ayant été mis en pause, nous avons remplacé ces séances par des visites de musées, offrant ainsi une nouvelle source d'inspiration. Nous avons notamment exploré le Musée d'Art Moderne et le Musée Historique de Strasbourg, enrichissant encore davantage l'expérience des participants.

L'animation des ateliers d'illustration a été confiée à un artiste-peintre. Pour l'écriture, c'était plus complexe. Nous pensions au départ que les professeurs de français et les bénévoles de l'association prendraient naturellement en charge les séances. Cependant, le projet étant mal compris, certains l'assimilaient à un cours de français alors qu'il s'agissait d'un espace d'expression libre, y compris dans la langue d'origine des participants.



Finalement, la plupart des ateliers d'écriture ont été animés par la stagiaire du projet et moi-même. Lorsqu'elle a terminé son stage en octobre, j'ai poursuivi jusqu'en décembre avec l'aide d'un interprète bénévole.

2. Organisation des ateliers

Chaque atelier suivait une structure récurrente :

- Un brainstorming pour partager les idées sur le thème du jour.
- Un temps d'écriture, souvent guidé par des pistes d'écriture.
- Un moment d'échange collectif sur les productions.
- Enfin, le moment tant attendu du goûter, autour d'un café ou d'un thé et de gâteaux qui nous attendaient patiemment dès le début de l'atelier de l'autre côté de la salle.

Les premiers ateliers étaient structurés autour de thèmes imposés, mais une fois le groupe formé, les participants ont eux-mêmes choisi les sujets à explorer. Pour chaque séance, je préparais en amont des pistes d'écriture liées à l'une des thématiques retenues, afin de guider les participants dans leur processus créatif.

3. Collecte et traduction

La phase de collecte a consisté à rassembler toutes les créations sur un drive partagé. Je pensais cette étape terminée, mais j'ai eu la surprise de découvrir des illustrations oubliées

cette semaine...

Ensuite, il a fallu traduire les textes en français. Pour cela, j'ai sollicité plusieurs interprètes de l'association, qui ont accepté de nous aider pour le russe, le géorgien, l'arménien, le persan, le kurde, l'arabe. Je me suis chargé de la traduction des textes en anglais et en espagnol, malgré mon espagnol approximatif (disons que je le comprends bien, mais dès que j'essaie de le parler, on dirait une version expérimentale de Google Traduction).

4. Réalisation du livre

Nous sommes actuellement dans la dernière phase : la sélection des œuvres. Ce choix s'est révélé cornélien. Au départ, nous pensions laisser les participants choisir eux-mêmes, mais ils étaient comme nous incapables d'écarter leurs créations. Finalement, nous avons décidé d'inclure tous les textes, sauf ceux que les auteurs ne souhaitaient pas voir publier.

Quelques embûches ont jalonné le chemin. Certains participants venaient aux ateliers d'écriture sans vouloir écrire... un concept audacieux, un peu comme s'inscrire à un cours de natation en espérant rester au sec! D'autres fois, les interprètes étaient absents et Google Traduction tentait tant bien que mal de jouer les intermédiaires (et nous rappelait pourquoi il ne faut pas remplacer les humains par l'IA, même si elle permet d'imiter des accents dans des films).

Par ailleurs, le nombre de participants a connu quelques baisses notables, notamment en août et en décembre. Alors qu'en temps normal, les ateliers rassemblaient entre cinq et dix personnes régulières, il arrivait que certains jours, seuls trois participants soient présents. Ces fluctuations, bien que prévisibles en raison des vacances et des aléas du quotidien, ont parfois rendu l'organisation des séances plus incertaine.

Ce projet m'a enrichie à plusieurs niveaux. J'ai acquis de nombreuses compétences en communication et j'ai consolidé mon projet professionnel

en découvrant un métier à la croisée de la coordination et du travail social. J'ai eu la chance de rencontrer des personnes d'horizons très variés, avec qui j'ai pu tisser des liens. Et enfin, j'ai découvert des pâtisseries délicieuses, grâce aux participantes qui m'en ont gentiment offertes.



Témoignage d'une participante

Pour conclure, je tiens à souligner à quel point ces ateliers, alliant écriture et illustration, ont été enrichissants. Les thèmes choisis étaient accessibles, ce qui nous a permis de nous exprimer plus facilement à l'écrit.

Les rencontres, organisées une fois par semaine dans une atmosphère conviviale, ont été l'occasion de mieux nous connaître. Chaque session portait sur un sujet déterminé à l'avance, et nous, participants de différentes nationalités, devons rédiger un texte dans notre langue maternelle.

L'exercice demandait de rester concis, car à la fin, chacun devait lire son texte à voix haute et le traduire en français afin que tout le monde puisse

en comprendre le contenu.

Au nom de nous tous, je souhaite exprimer ma profonde gratitude aux organisateurs qui ont consacré leur temps et leur énergie pour faire de ces ateliers une belle expérience.

Malheureusement, peu de personnes ont participé, mais j'ai eu la chance d'être une participante active, car j'estime qu'il est essentiel de reconnaître le travail fourni par ceux qui s'investissent pour nous.

Enfin, un immense merci à l'organisation CASAS et à toute son équipe pour leur engagement et leur précieuse contribution.

Merci!

Nuné

« Les ateliers d'illustration ont exploré différents thèmes proposé aux participants : la nature, le portrait, le paysage et l'abstraction à travers multiples techniques graphiques comme la gravure, le monotype, le dessin au fusain et la peinture acrylique. »



Interview de Marie Secher ...

Bien que passionnée et très occupée par son métier, Marie trouve toujours du temps pour CASAS. Depuis plusieurs années elle donne des cours de français, et vient par ailleurs nous apporter une aide précieuse dans le cadre de projets particuliers.

Bonjour Marie, peux-tu nous raconter comment tu es arrivée à CASAS ?

Je suis originaire de Clermont Ferrand où résident toujours mes parents, tous deux très engagés dans le monde associatif depuis très longtemps, j'ai baigné dans cette ambiance. Venue passer un week-end à Strasbourg chez des amis après mes études de graphiste, ils m'ont proposé d'y rester et cela fait maintenant dix-huit ans que j'y suis !

Je participais ponctuellement à des initiatives mais je ne me sentais pas assez active et en 2015, choquée par les propos autour des questions de migration dans la presse et de la part des politiques, une connaissance m'a parlé de CASAS et de l'aide administrative. J'ai contacté Pascale ADAM-GUARINO, le courant a tout de suite passé. Mais elle m'a plutôt parlé de la communication, qui correspondait à ma profession, et me permettait de mieux concilier

horaires professionnels et associatifs. À sa demande j'ai réalisé le dépliant



de présentation de CASAS, proposé le logo actuel, composé le livre de recettes. Ce dernier a été une gageure, mais c'était amusant. Les professeurs avaient demandé des recettes du pays d'origine, dans la langue de ce pays. Il fallait mettre en regard le texte original et la traduction française, pour que les élèves puissent aussi l'utiliser. J'ai

dû retaper les textes en langue d'origine sans les comprendre, à la relecture il a fallu faire des corrections, revoir les coupures dans les mots pour que cela ait du sens, cela a été un gros travail. La nourriture est un thème qui fait l'unanimité et rassemble beaucoup : on partage et cela parle à tout le monde.

C'est aussi l'idée du livre qui doit paraître avec des textes et des illustrations faites cette année dans les ateliers, on réagit à

des thèmes différents inspirés par des odeurs, des sorties, des découvertes ou des souvenirs. C'est un voyage un peu poétique qui dira quelque chose du mélange des cultures.



Tu fais également des cours de français, je crois ?

Oui, il y a trois ans, j'ai décidé d'aller plus loin et de me lancer dans les cours de français. J'ai commencé par un cours d'été en remplacement de Brigitte AMMEL, qui a été ma première conseillère et m'a beaucoup aidée. J'ai eu la chance de pouvoir suivre une formation d'une journée juste après l'été de mes débuts, avec une formatrice bulgare qui a commencé par nous parler dans sa langue et nous a sensibilisés à la possibilité de repérer des sonorités, puis des mots, d'essayer de comprendre même sans avoir appris le bulgare. Elle a aussi beaucoup insisté sur la nécessité de beaucoup répéter, de ne pas aller trop vite et d'être très progressif, pour

que les apprenants aient le temps de bien assimiler. Elle nous a également appris à diviser le travail en sessions, à les monter en fonction des niveaux, à comprendre le rapport entre écrit et oral.

Cela m'a beaucoup plu et j'ai ensuite continué pendant l'année en binôme tous les quinze jours, une formule intéressante car elle permet de combiner deux approches différentes. J'ai été en binôme aussi avec Anne, qui m'a également apporté de précieux conseils et actuellement je suis avec Jean pour un groupe de débutants. Je préfère un groupe pas trop avancé car je ne suis guère à l'aise avec des problèmes complexes de grammaire. Lui est très au taquet, et moi je prépare des sessions avec des cartes illustrées, nous sommes complémentaires. On expérimente et c'est ainsi que l'on parvient à avancer. C'est important de faire des sessions où chacun peut prendre la parole, où il y a un dialogue. J'ai toujours eu de chouettes groupes, ceux qui sont encore là en janvier sont réguliers jusqu'à la fin de l'année.

Les groupes diffèrent d'une année à l'autre, les jeunes progressent souvent plus vite, ils complètent avec des applications sur internet, cette année j'ai des personnes plus âgées, le plus souvent géorgiennes, une est anglophone et peut relayer quand c'est trop compliqué. Le groupe est petit mais très demandeur, studieux, consciencieux et participatif. J'essaie de leur donner des armes pour être plus à l'aise. Ils parlent peu de ce qu'ils vivent et pourquoi ils sont venus, quelquefois

on découvre qu'ils dorment dehors et on se dit qu'au moins pendant deux heures ils sont au chaud et détendus, on rigole ensemble. L'an dernier j'ai même eu deux jeunes femmes qui voulaient avoir des cours de conversation, on se retrouvait autour d'un café. Ils sont motivés, veulent apprendre et font des efforts, ils sont constructifs. Cela me fait du bien, je me sens utile et cela m'est devenu indispensable. Cela te donne de la force et te fait prendre conscience que ton propre quotidien n'est pas si compliqué.

Nous parlons souvent de cuisine, cela touche à la culture, mais ils ont encore de la peine à donner de réelles recettes par manque de vocabulaire. C'est une occasion d'aborder les noms, les verbes. On parle aussi de transports, de voyages, de tourisme, ils sont très fiers de montrer des vidéos de promotion de leur pays.

Mais je n'arrive pas à venir aux réunions de professeurs le lundi, j'ai du mal à me libérer pourtant ce serait très utile, on échange des méthodes, des trucs. On aimerait aussi se retrouver de façon informelle autour d'un repas, mais jusqu'à présent cela n'a pas pu se faire.

Je suis très impressionnée par le nombre de mails échangés entre nous. Ils sont très réactifs, il n'y a aucun problème pour remplacer quelqu'un qui a un empêchement. Il y a beaucoup de propositions de sorties. Patrick est très investi et super actif. Brigitte aussi est très impliquée et aidante, c'est elle que je voyais le plus à mes débuts. A cette époque je ne connaissais pas grand

monde quand je venais aux soirées de CASAS, étant à l'extérieur pour les cours, je ne croisais pas les personnes que j'ai appris à connaître en venant sur place ensuite. Mais cette année à nouveau, donnant mes cours à la paroisse du Temple Neuf, je suis plus isolée.

Je suis très impressionnée qu'à CASAS, il y ait tout un pan de possibilités de participation, une énergie qui va bien au-delà du soutien d'urgence aux familles. Cela raconte des choses au-delà du discours crasseux entendu à la télévision ou à la radio. C'est tellement bon de se remettre dans la réalité au lieu de se replier aveuglément sur soi!

Finalement j'aime bien les deux créneaux dans lesquels je me suis investie : le travail sur le graphisme de la communication à certains moments que je peux caler à ma guise dans mes tâches professionnelles et les cours avec une plus grande obligation de régularité.



L'accompagnement alimentaire

Par Amiyo

Amiyo, future éducatrice spécialisée, effectue un stage à CASAS depuis septembre dernier aux côtés de la coordinatrice. Elle s'investit particulièrement dans l'accompagnement alimentaire, pour lequel un soutien financier spécifique nous a été accordé par la Chiesa Valdese cette année, et qui s'inscrit dans le suivi social assuré par notre association.

« L'accès à l'alimentation constitue un enjeu majeur pour les personnes accompagnées par CASAS, car nombre d'entre elles vivent dans des conditions extrêmement précaires, souvent sans ressources financières ni possibilité de cuisiner. Notre mission est d'identifier les besoins alimentaires des bénéficiaires et de les orienter vers les structures les plus adaptées à leur situation.

Lors du premier entretien, nous évaluons la situation de la personne à travers la fiche de suivi, en prenant en compte son accès à une cuisine, ses restrictions alimentaires et ses ressources. En fonction de ces critères, nous proposons une orientation vers des dispositifs alimentaires appropriés.

- Personnes avec accès à une cuisine : elles sont orientées vers les distributions de colis alimentaires, notamment des Restos du Cœur, du Secours Populaire ou du Centre Social Protestant. Ces structures permettent aux bénéficiaires de préparer leurs propres repas avec une relative diversité de produits.

- Personnes sans accès à une cuisine : pour celles vivant sous

tente ou dans des hébergements sans moyens de cuisson, nous privilégions les solutions de repas chauds. Les associations comme CARITAS proposent la possibilité de manger dans un restaurant social « les 7 Pains » pour un tarif solidaire très réduit, qui est pris en charge par notre budget.

- Structures aux conditions particulières : le Centre Social Protestant offre des produits alimentaires de bonne qualité mais limite l'accès à 8 rendez-vous sur 8 semaines avant une pause de 3 mois. En revanche, les Restos du Cœur fournissent une aide plus régulière mais avec une offre de produits un peu moins variée.

Nous veillons à réajuster ces orientations en fonction de l'évolution de la situation des personnes accompagnées, notamment en actualisant leur fiche de suivi et en les redirigeant vers d'autres dispositifs si nécessaire. L'objectif est d'assurer un accès continu et adapté à l'aide alimentaire en fonction des besoins individuels. »

À vos Agendas ...

Quelques dates marquantes à ne pas manquer :



vendredi 23 mai :
AG CASAS

Si vous recevez ce Voix de Traverses avec l'invitation à l'Assemblée Générale, vous l'aurez déjà noté : l'AG de CASAS aura lieu comme d'habitude à la Paroisse St Matthieu, 97 Boulevard d'Anvers, à Strasbourg, le vendredi 23 mai à 18h, un moment important pour notre association.

Si vous souhaitez devenir membre adhérent, reportez-vous aux informations à la page suivante !



Samedi 14 juin :
Vernissage

Dans le cadre de la Semaine des Réfugiés, du 16 au 21 juin, CASAS proposera une exposition qui donnera à voir des œuvres réalisées dans les ateliers d'écriture et d'illustration du projet « Départs et d'autres », qui figureront aussi dans le recueil, également présenté à cette occasion. Cette exposition sera ouverte toute la semaine au Lieu d'Europe : entrée libre, **à partir de**

16h le samedi 14 juin, le vernissage ayant lieu à 18h.

A noter également que le Lieu d'Europe organisera le même jour, à 16H30, une conférence avec Daniel Payot, philosophe, et Georges Federmann, psychanalyste, sur le thème « Art et Exil ».

Lieu d'Europe : 8 rue Boecklin à Strasbourg



mercredi 18 juin :
**marche
des parapluies**

Enfin toujours dans le cadre de cette semaine des Réfugiés, une après-midi sera spécialement destinée aux familles le mercredi 18 juin après la traditionnelle marche des Parapluies qui arrivera à 14h sur la place St Thomas. CASAS y organisera une fresque sur le thème de « l'enfance et les jeux », aux côtés d'un grand nombre de partenaires qui proposeront des jeux, un atelier de maquillage, etc... N'hésitez pas à vous y rendre avec vos enfants, petits-enfants, voisins, filleul-e-s et autres...

CASAS a besoin de votre soutien pour continuer ses actions !

Adhérer à l'association, c'est renforcer **CASAS** auprès de ses interlocuteurs, partenaires et financeurs. Faire un don régulier c'est pérenniser les actions de **CASAS**.

Pour nous aider, différentes possibilités : par chèque adressé à CASAS, don en ligne à partir de notre site www.casas.fr, ou virement occasionnel ou régulier sur un de nos comptes :

à la Banque Postale :

IBAN : FR91 2004 1010 1501 6988 2P03 654

BIC PSSTFRPPSTR

au Crédit Mutuel :

IBAN : FR76 1027 8010 8400 0256 8264 542

BIC : CMCIFR2A

Merci de préciser si votre soutien inclut l'adhésion à CASAS (montant : 30 €, étudiants et demandeurs d'emploi : 10 €).



Les cotisations versées et les dons faits à CASAS sont en partie déductibles du montant de vos impôts. Cette année encore, le plafond pour les dons (cumul annuel) ouvrant droit à une réduction d'impôt au taux de 75% a été relevé à 1000 euros. Au-delà de cette somme, c'est une réduction de 66% du montant restant des dons qui s'applique. Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal.

L'association CASAS est également habilitée à recevoir des legs.

Un grand merci...

CASAS remercie tous les bénévoles, stagiaires, donateurs, sympathisants et amis, sans qui la lutte pour la protection du droit d'asile ne serait qu'un vain mot.

CASAS remercie tous ses partenaires financiers et parmi eux :

- La ville de Strasbourg
- Eurométropole de Strasbourg
- les villes de Bischheim, Dambach la Ville,
- Illkirch-Graffenstaden, Mundolsheim
- Ostwald, Saverne
- Schiltigheim et Stutzheim-Offenheim.
- La Communauté Européenne d'Alsace
- Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative
- Entraide et Solidarité Protestantes et de nombreuses paroisses,
- L'Action Chrétienne en Orient
- 8per1000 Chiesa valdese

CASAS

Maison protestante de la solidarité

2, rue Brulée 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 25 13 03 Fax : 03 88 24 05 83

casastrasbourg@wanadoo.fr

www.casas.fr

- CARITAS Secours Catholique
- Le Centre Social Protestant
- Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg
- Terre sans Frontière
- Fondation ACAT pour la dignité humaine
- Fondation du protestantisme
- Fonds de Dotation Barreau de Paris Solidarité
- Association Caritative Anglicane de Strasbourg
- Tôt ou t'Art
- Fonds de dotation KS Groupe
- Chapitre Saint-Thomas

Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé uniquement destiné à vous tenir informé(e) de nos actions et à faire appel à votre générosité. Il n'est communiqué ni partagé.

Conformément au nouveau règlement de l'Union européenne, le RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données vous concernant, en écrivant au siège de l'association.